

Attestation de compétences des salariés



Le groupe des salariés.

Attestation de compétences

Structures d'insertion professionnelle sous la forme d'ateliers de maraîchage en agriculture biologique, les jardins de Cocagne emploient des personnes en situation d'exclusion sociale et professionnelle. Ils vendent leur production maraîchère sous forme de paniers hebdomadaires aux adhérents.

La remise au travail et l'accompagnement de ces personnes en insertion leur permet de reprendre confiance en eux et d'envisager un projet professionnel.

Ainsi, les 9 salariés de l'atelier et chantier d'insertion « La Française » (Montélimar) ont participé à 4 demi-journées de formation (biologie végétale, physiologie...) avec un formateur du CFPPA.

Ils ont été ensuite évalués par tirage au sort d'une fiche de tâches parmi 5 possibles : semis, repiquage ou plantation, entretien des cultures, récolte

Créés par l'entraide professionnelle de Montélimar, les jardins de Cocagne sont des structures d'insertion professionnelle sous la forme d'ateliers de maraîchage en agriculture biologique qui emploient des personnes en situation d'exclusion sociale et professionnelle. Ils vendent leur production maraîchère sous forme de paniers hebdomadaires de légumes biologiques aux adhérents. La remise au travail et l'accompagnement de ces personnes en insertion leur permet de reprendre confiance en eux et d'envisager un projet professionnel.

Ainsi, les neuf salariés de l'atelier et chantier d'insertion "La Française" (Montélimar) ont participé à quatre demi-journées de formation (biologie végétale, physiologie...)

avec un formateur du CFPPA du Pradel. Ils ont été ensuite évalués par tirage au sort d'une fiche de tâches techniques parmi cinq possibles : semis, repiquage ou plantation, entretien des cultures, récolte des légumes, confection des paniers. Les neuf salariés ont réussi leur évaluation.

La remise des attestations de compétences a eu lieu au Pradel vendredi en présence de Bernadette Laville (directrice du CFPPA), Clément Lambert (formateur en maraîchage) et Cécile Dufif pour l'accompagnement socioprofessionnel.

Rens. sur les attestations de compétences, on peut contacter le CFPPA du Pradel au 04.75.36.71.80.



Le groupe des salariés.

leur évaluation. La remise des attestations de compétences a eu lieu au Pradel en présence de Bernadette Laville (directrice du CFPPA) et Clément Lambert (formateur en maraîchage).

site et les jardins d'interprétation et pédagogique en cours de réalisation.

Pour tout renseignement sur les attestations de compétences, on peut contacter le

la Tribune
le Jeudi 28 Avril 2011